

Le redressement se poursuit

Le léger redressement amorcé en 2014 se confirme dans l'artisanat. Le nombre d'entreprises continue d'augmenter grâce à des créations d'entreprises qui repartent à la hausse (+ 3,3 %) et à des radiations moins nombreuses (- 14,5 %). Le nombre d'apprentis augmente également (+ 5,3 %). Les artisans déclarent un chiffre d'affaires en progression de 5 % sur l'année et des investissements en hausse également.

Nadjib Vali, Chambre de métiers et de l'artisanat

Au 31 décembre 2015, 16 200 entreprises artisanales, dont 1 820 micro-entreprises sont en activité à La Réunion. Ainsi, l'artisanat concerne une entreprise sur trois dans le secteur marchand. Elles interviennent dans l'industrie, le commerce ou les services.

1 Quatre entreprises artisanales sur dix sont dans le bâtiment

Répartition des entreprises artisanales par secteur à La Réunion

	2014		2015	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Bâtiment	6 095	39,5	6 360	39,3
Services	4 850	31,4	5 060	31,2
Production	2 460	15,9	2 550	15,7
Alimentation	2 040	13,2	2 230	13,8
Ensemble artisanat	15 445	100,0	16 200	100,0

Source : Répertoire des Métiers - CMA.

Le bâtiment regroupe le plus grand nombre d'entreprises artisanales (6 360 entreprises soit 39 % des entreprises artisanales) (figure 1). Les services, qui comprennent notamment des mécaniciens automobiles, des coiffeurs, ou encore des taxiteurs, occupent 5 060 entreprises (31 %). Suivent les activités de production avec notamment le travail des métaux et du bois, pour 16 % (2 550 entreprises) et l'alimentation pour 14 % (2 230 entreprises).

Dans son ensemble, le secteur compte 30 % d'entreprises employeuses et fait travailler plus de 26 000 salariés.

Le tissu artisanal continue de se renforcer

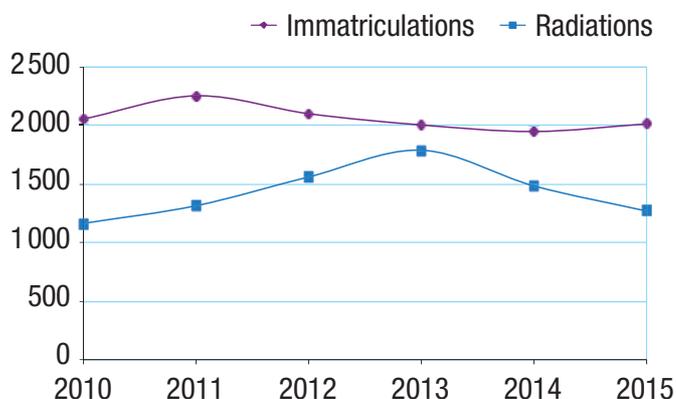
En 2015, le nombre d'entreprises artisanales augmente de 4,9 %, soit 745 entreprises supplémentaires. Durant l'année écoulée, 2 015 entreprises nouvelles se sont en effet immatriculées au Répertoire des métiers (+ 3,3 %) (figure 2). Dans le même temps, les radiations ont chuté de 14,5 % (1 270 radiations).

L'augmentation du nombre d'entreprises a été particulièrement forte dans les services (+ 4,3 %) et dans l'alimentation (+ 9,3 %) dont les activités sont portées par l'augmentation de la population, le développement de la restauration hors foyer et l'essor des services de proximité. De plus, le nombre d'entreprises dans le bâtiment repart à la hausse (+ 4,3 %).

Comme en 2014, les créations d'entreprises individuelles hors micro entreprises prédominent (38 % des créations) et restent dynamiques (+ 7,1 %) (figure 3). Les créations sous forme de sociétés continuent également de croître (+ 5,7 % après + 18 % en 2014). C'est encourageant car

2 Recul des radiations pour la 2^e année consécutive

Immatriculations et radiations d'entreprises artisanales à La Réunion



Source : Répertoire des Métiers – CMA.

les sociétés, qui représentent 34 % des créations d'entreprises artisanales, ont 2,5 fois plus de chances de passer le cap des trois ans d'ancienneté que les artisans exerçant sous le régime de micro entreprises.

3 Les sociétés représentent le tiers des nouveaux inscrits

Créations d'entreprises artisanales selon la catégorie juridique

	2014		2015	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Personnes physiques				
dont :				
micro entreprises	1 306	67,0	1 334	66,2
entreprises individuelles	585	30,0	562	27,9
Personnes morales (sociétés)	721	37,0	772	38,3
Ensemble	1 950	100	2 015	100

Source : Répertoire des Métiers - CMA.

L'apprentissage relancé

L'apprentissage dans l'artisanat rebondit nettement avec 2 318 apprentis en 2015 (+ 5,3 % après - 4,2 % en 2014). La revalorisation du statut de l'apprenti, la reconduction d'un réseau de « développeurs de l'apprentissage » visant à faciliter les mises en relation entre entreprises et candidats

et la rénovation des cartes pédagogiques des pôles de formation concourent à cette évolution. Près d'un apprenti sur quatre prépare un diplôme de niveau IV (baccalauréat) ou III (BTS). L'apprentissage post-baccalauréat se développe rapidement et s'ouvre vers de nouvelles spécialités : optique, environnement, domotique, diététique et travaux publics.

Un rebond des investissements

Les chefs d'entreprises artisanales déclarent un chiffre d'affaires en augmentation de 5 % en 2015. Pour 24 % d'entre eux, le chiffre d'affaires progresse tandis que 19 % des artisans notent un recul de leur chiffre d'affaires. Ainsi, les volumes d'affaires se maintiennent chez une majorité d'artisans.

Ce frémissement bénéficie aux investissements qui passent de 60 millions en 2014 à 83 millions d'euros en 2015. Les artisans déclarent avoir réalisé des investissements essentiellement orientés sur le renouvellement de leur matériel plutôt que sur des extensions de leur capacité de production. Les entreprises mobilisent davantage les concours bancaires et les dispositifs d'aides publiques pour moderniser leur outil de travail. D'après les artisans, leurs dépenses d'investissements restent néanmoins assez loin des niveaux enregistrés par le passé.

De nombreux chefs d'entreprises artisanales jugent leur situation économique fragile, avec des carnets de commande peu remplis. Aussi, la concurrence reste vive avec les grandes entreprises qui se positionnent sur des marchés de taille intermédiaire. Enfin, les charges d'exploitation augmentent plus rapidement que les prix de vente, ce qui pénalise le résultat d'exploitation. L'enjeu aujourd'hui pour le secteur est de capter de nouveaux débouchés pour s'inscrire dans une croissance durable. ■